



### **FÊTE D'ÉTÉ AU LAC le 25 juillet**

L'idée est venue d'un groupe de riverains de faire une fête style «Noël du campeur», le 25 juillet prochain sur le lac!

Appelée «**NOËL À L'EAU**», elle consiste à réunir tout le monde avec leurs embarcations de toutes sortes (chaloupes, kayaks, canots, pédalos, pontons, planches, etc.) pour une forme de tournée amicale sur le lac !

Elle commencera à 19h jusqu'à 21h.

Les participants seront invités à décorer leurs embarcations et à se promener tout en gardant la distanciation de 2 mètres (ou plus)...

L'idée est de saluer notre lac et de **fraterniser dans le respect les uns des autres** (cohabitation des nageurs, baigneurs, embarcations de toutes sortes (petites et grandes).

Évidemment la sécurité s'impose, comme toujours. Plus de détails seront publiés lors d'un rappel à la mi-juillet sur les 4 babillards autour du lac. La Ville a donné son accord et assuré sa collaboration.

### **Maladie de Lyme : attention aux tamias rayés (petits suisses)**

Nous notons une augmentation marquée de tamias rayés (petits suisses) cette année.

Bien que très mignons, ces rongeurs sont parmi les porteurs les plus dangereux de la tique provoquant la maladie de Lyme et notre région est une de celles où il y a le plus de cas d'infection de rapportés!

Ne pas les nourrir (graines, arachides), car en plus du danger à l'égard de la transmission de maladie de Lyme, ils devront hiverner à l'automne et, en faisant leur nid, causer des dommages aux propriétés et installations électriques.

### **Bouées**

Nous vous invitons à respecter le corridor qu'elles délimitent, avec toute embarcation à moteur, pour assurer la sécurité des nageurs et embarcations non-motorisées.

### **Tests sur la qualité de l'eau**

L'eau est testée tout l'été avec la collaboration financière de la Ville et les résultats publiés aux divers babillards autour du lac.

### **Notre site web : [www.apelslacsely.com](http://www.apelslacsely.com)**

Vous y trouverez diverses informations propres à l'Association et à la qualité de l'eau au lac. Nous le mettons à jour régulièrement.

### **Nuisances autour et sur le lac**

Les plaintes pour nuisances (feux, bateaux, musique, etc.) relèvent de la SQ, composer le 310-4141.

Les feux d'artifices peuvent devenir un fléau : outre le danger de répandre le feu, le bruit est un autre facteur à considérer, car autour d'un lac, le son se réverbère fortement. Le civisme doit être la règle.

### **Notre conseiller municipal**

Pour le joindre, [f.tremblay@ville.dunham.qc.ca](mailto:f.tremblay@ville.dunham.qc.ca) ou 450-295-2385.

### **Pour devenir membre de l'APELS**

Un chèque de **25\$ par personne/an** (ou 150\$ à vie) ou 40\$ par résidence/an (ou 200\$ à vie) à l'ordre de l'**APELS, C.P. 381, Dunham, QC, J0E 1M0**, avec vos nom, adresse, no de tél et **courriel**. Pour nous joindre : 450-295-2646 ou [apelslacsely@gmail.com](mailto:apelslacsely@gmail.com).

**François Charbonneau, président.**